C. hydrocèle

Rapport d'une observation de monsr Campardon sur une hydrocèle de la tunique vaginale guérie radicalement

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE
26 N 32/1

Monsr Campardon ayant à traiter une hydrocèle de la tunique vaginale, et voulant en procurer la guérison radicale, il fit une ouverture avec la lancette, puis avec les cizeaux courbes, après quoi il injecta dans le sac sept ou huit onces de vin chaud qu'il retint comme il put à l'aide d'une tente. Le gonflement et la fièvre survinrent dès la nuit suivante; néanmoins, comme ces accidens étoient assés légers, monsr Campardon usa des mêmes moyens, c.a.d. des injections et de la tente pendant vingt un jours au bout desquels l'incision de la tunique vaginale se trouva fermée. La plaie extérieure ne tarda pas à se cicatriser, et le malade fut radicalement guéri. Cette manière de traiter l'hydrocèle ne paroit nouvelle. Personne

ARC 18 d1 n° 9

ne s'est aussi comme monsieur Campardon d'inciser, d'employer les injections et de les suivre en même temps de la suture. On ne peut dire si ce procédé mérite d'être adopté : il a réussi ; mais à en juger par les lumières de la raison, il doit être sujet aux inconvéniens de toute méthode dont il est composé : ainsi l'Académie doit suspendre son jugement à cet égard, jusqu'à ce que de nouveaux faits communiqués par monsieur Campardon viennent à l'appui de celui-ci.

De l'académie R. de Chirurgie, le 9 août 1781

Sabatier